



Lézard vivipare- *Zootoca vivipara*
© T. et F. Léger

Cap BIODIVERSITÉ

pour une Nouvelle-Aquitaine engagée

Une invitation à passer à l'action, ensemble, maintenant !
#AgirpurlabiodiversitéNA



Agir aujourd'hui pour préserver demain

Les scientifiques ont identifié neuf limites planétaires, seuils à ne pas dépasser sous peine de compromettre la vie sur Terre. L'une d'elles concerne le risque lié à la perte de la diversité du vivant. Les scientifiques ont ainsi établi qu'en dessous de 10 espèces perdues par an et pour 1 million, l'érosion de la biodiversité est jugée sans effet majeur sur la biosphère. Cette limite est actuellement largement dépassée puisque le taux de disparition des espèces évalué est 10 à 100 fois supérieur.

La Nouvelle-Aquitaine n'échappe pas à ce constat. La dégradation des milieux naturels, l'artificialisation des sols, la fragmentation des habitats ou encore le dérèglement climatique ont des impacts directs sur les écosystèmes régionaux. Ces phénomènes interconnectés participent à une érosion accélérée de la biodiversité. Ces pressions ne s'exercent pas isolément : elles interagissent, se renforcent mutuellement et dégradent à une vitesse inédite les conditions de vie sur notre planète. La biodiversité n'est pas un enjeu sectoriel. Elle est le socle du fonctionnement des écosystèmes dont dépendent notre santé, notre alimentation, notre économie, notre sécurité et notre cadre de vie.

À ce titre, elle est profondément interconnectée avec les autres grands défis : le changement climatique, la qualité de l'eau, la résilience des territoires, la justice sociale.

Face à ce constat, la mobilisation de l'ensemble des acteurs – collectivités, agriculteurs, entreprises, chercheurs, citoyens – est une condition de réussite pour inverser les tendances.

Un socle scientifique partagé

➤ De nombreux travaux scientifiques (GIEC, IPBES, ACCLIMATERRA, ECOBIOSE) mettent en évidence l'ampleur de la perte de biodiversité actuelle. Le rapport IPBES de 2019 estime qu'à l'échelle mondiale un million d'espèces animales et végétales (soit 1 espèce sur 8) sont menacées d'extinction à court ou moyen terme.

➤ Ces travaux démontrent le rôle fondamental joué par les zones humides, les haies, les forêts anciennes dans la régulation de l'eau, la lutte contre les canicules ou le stockage du carbone. Ils rappellent que les écosystèmes en bon état assurent des services vitaux : pollinisation, fertilité des sols, épuration de l'eau, santé mentale, protection contre les inondations.

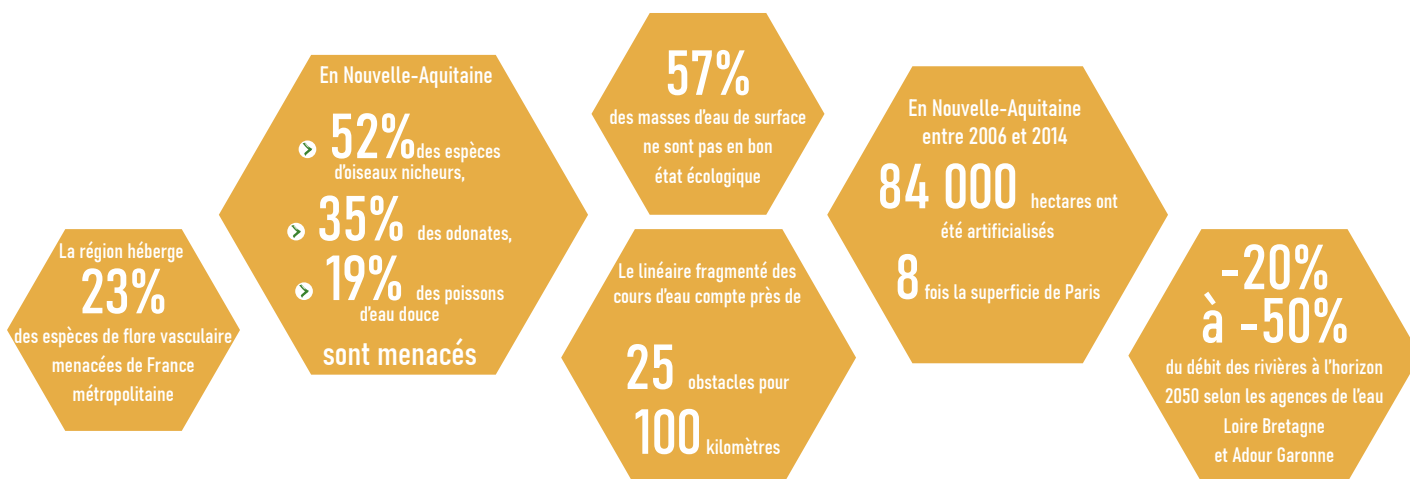
L'urgence de la situation : pourquoi agir maintenant ?

Les données régionales montrent une fragilisation progressive des espèces et des habitats. La biodiversité ordinaire décline. De nombreuses espèces d'oiseaux ou de pollinisateurs sont en déclin. Les milieux aquatiques, forestiers ou humides sont particulièrement exposés. Les sécheresses, incendies, assèchements ou pollutions sont autant de pressions sur les écosystèmes. Les obstacles physiques, les espèces envahissantes ou encore l'intensification de l'urbanisation perturbent les continuités écologiques.

En parallèle, le changement climatique accélère les phénomènes de déperissement et réduit la capacité d'adaptation des milieux.

Dans ce contexte, l'inaction a un coût. Elle fragilise l'agriculture alors même que les terres agricoles couvrent plus de la moitié du territoire régional mais aussi la qualité de l'eau, l'alimentation, la santé. Elle accroît les inégalités territoriales et les risques pour les populations. Elle accentue la dépendance à des systèmes artificiels peu résilients et coûteux. Elle retarde les adaptations nécessaires et rend les transformations futures plus brutales.

Agir avec lucidité, c'est reconnaître l'ampleur des déséquilibres, renforcer les dispositifs d'observation, structurer l'intervention, soutenir les acteurs du territoire. C'est poser les bases d'une transition réellement écologique, guidée par la connaissance, portée par une vision d'ensemble et ancrée dans les dynamiques locales.



Ce qui fonctionne déjà : des solutions éprouvées et répétées

Face à l'érosion de la biodiversité et à l'urgence climatique, des solutions concrètes et efficaces ont déjà été mises en œuvre en Nouvelle-Aquitaine, témoignant de la capacité des territoires à innover et à s'engager.

La Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB) constitue également un cadre partenarial structurant d'interventions, avec des indicateurs précis et un pilotage partagé permettant d'ancrer la biodiversité au cœur des politiques publiques régionales et locales. Pour sa part, la Région a défini, à travers NEO TERRA, une feuille de route régionale transversale visant à accélérer la transition écologique. Des dispositifs comme Territoires Engagés pour la Nature (TEN) ou Entreprises Engagées pour la Nature (EEN) illustrent cette dynamique et visent à intégrer les enjeux du vivant au sein des politiques locales et des projets en faisant appel par exemple aux Solutions fondées sur la Nature (SfN) qui se développent pour répondre aux impacts croissants du changement climatique. De nombreux projets portés et labellisés dans le cadre de la SRB ainsi que des initiatives exemplaires montrent que les acteurs sont déjà à l'œuvre et que des résultats concrets sont obtenus.

À Lège-Cap Ferret, sur le site Natura 2000 des Dunes Gironnines, l'ONF mène une restauration écologique d'un milieu dégradé par des travaux mécaniques des années 60 et le piétinement. L'action vise à restaurer l'habitat d'espèces remarquables (Lézard ocellé, Pipit rousseline, Pélodade cultripède) en éliminant le Pin maritime, notamment par arrachage manuel via des chantiers participatifs. Ces efforts ont permis le retour d'espèces indicatrices comme l'Immortelle des dunes, le Silène de Porto et le Pipit rousseline. Source : ONF

Sur 35 ha de forêt alluviale à Belin-Béliet, une Obligation Réelle Environnementale protège le site en libre évolution pour 99 ans, en partenariat avec le Parc naturel régional des Landes de Gascogne. L'étude floristique a révélé une forte diversité végétale et fongique, avec plusieurs habitats alluviaux d'intérêt communautaire. Entre 2021 et 2023, 359 espèces de coléoptères ont été recensées, dont 286 saproxyliques ; 36 déterminantes ZNIEFF, 36 patrimoniales, 17 indicatrices de forêts anciennes, et 1 espèce en danger. La richesse entomologique a progressé de 72 % en trois ans. Ces résultats soulignent la valeur écologique exceptionnelle de la Forêt du Caille et confirment la pertinence de sa mise en libre évolution. Sources : CBNSA/OPIE



Le SERTAD (Syndicat pour l'Etude et la Réalisation des Travaux et d'Amélioration de Desserte en eau potable du sud Deux Sèvres) finance un projet visant à limiter le transfert de nitrates en favorisant la couverture des sols durant les intercultures courtes dans les Deux-Sèvres et la Vienne. Depuis 2020, environ 15 exploitations sont accompagnées chaque année, avec 70 ha engagés, aboutissant à une captation estimée de 12 tonnes de nitrates cumulés. Les résultats montrent une meilleure protection des sols, des apports fourragers complémentaires et un changement durable de pratiques chez plusieurs agriculteurs. De véritables solutions pour limiter le transfert des nitrates de la parcelle à la ressource en eau. Source : Re-Sources

La Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord et le Conservatoire d'Espaces Naturels s'engagent conjointement pour préserver la biodiversité forestière à travers un projet dédié à la protection des vieilles forêts et à la restauration de la trame forestière. En limitant les coupes intensives, en diversifiant les essences et en maintenant les haies ou arbres isolés, ils œuvrent à préserver ces réservoirs de vie et à garantir des corridors essentiels aux déplacements de la faune. Ces actions permettent de renforcer la résilience des écosystèmes, de maintenir la richesse des habitats naturels et d'assurer la transmission d'un patrimoine forestier vivant aux générations futures. Sources : CEN NA

Le Syndicat Intercommunal d'Eau Potable de la région de Jurançon (SMEPJ) mène depuis plus de 40 ans une stratégie foncière sur l'Aire d'Alimentation de Captages (AAC) de Mazères-Lezons pour préserver la qualité de l'eau en convertissant des terres agricoles en prairies permanentes sans pesticides. Les résultats incluent une amélioration de la qualité de l'eau autant sur les concentrations en nitrate que sur celles en pesticides, la promotion de l'élevage durable, et la production de fourrages de qualité.

Sources : Re-Sources/PAT Gave de Pau

Les responsabilités et le pouvoir d'agir de chacun

La biodiversité concerne tous les champs d'activité.

L'Etat définit le cadre stratégique, réglementaire et normatif. Il exerce également des fonctions de contrôle et de police.

Les collectivités territoriales disposent d'outils réglementaires, d'urbanisme et de planification.

Le secteur agricole et forestier, gestionnaire de la majorité des surfaces régionales, joue un rôle clé dans le maintien des habitats et la qualité des sols.

Les entreprises, par leurs chaînes de valeur et leurs choix d'approvisionnement, peuvent fortement réduire leur impact environnemental.

Les citoyens, quant à eux, peuvent contribuer par leurs pratiques, leur engagement local et leur participation à des démarches collectives.

Les associations de protection de la nature et d'éducation à l'environnement mènent des actions de connaissance et de protection de la biodiversité.

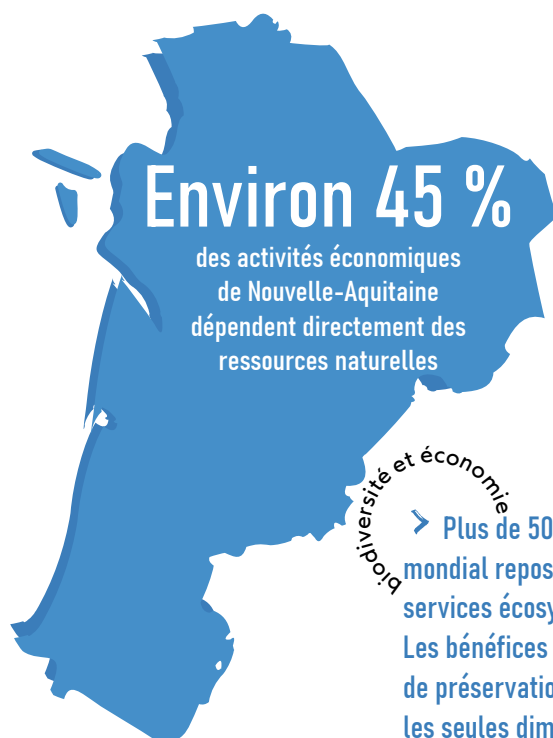
Les acteurs de la médiation jouent un rôle de relais entre science, territoire et action.

Enfin, le monde de la recherche et de l'enseignement alimente les connaissances et accompagne les évolutions de pratiques.

Une complémentarité d'acteurs

Face à l'urgence écologique, le pouvoir d'agir est divers et complémentaire. Certains acteurs disposent de leviers puissants et structurants, d'autres agissent à des échelles plus fines ou expérimentales. Ce sont les interactions entre ces niveaux d'action qui permettent de bâtir une réponse cohérente et adaptée aux réalités locales. Le changement ne peut reposer sur l'individu seul : il s'inscrit dans une dynamique collective, dans un cadre politique clair, dans des alliances pérennes.

Investir dans la nature : un choix économique et stratégique



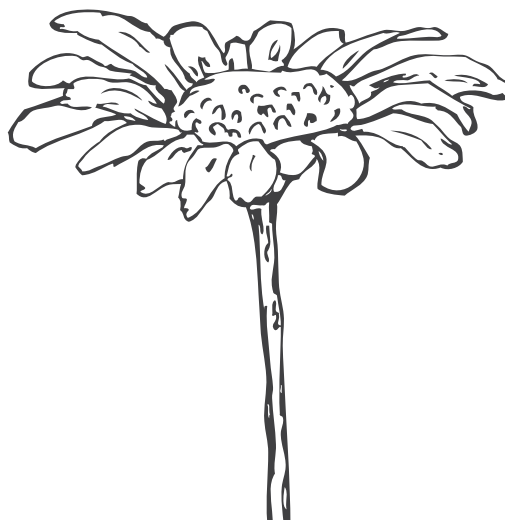
La Nouvelle-Aquitaine est la 1^{ère} région de France en termes de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers

biodiversité et économie

➤ Plus de 50 % du PIB mondial repose sur les services écosystémiques. Les bénéfices d'une politique de préservation dépassent les seules dimensions environnementales : ils concernent l'attractivité, la santé et la sécurité.

La nature rend des services économiques fondamentaux. Préserver les écosystèmes coûte moins cher que compenser les dommages liés à leur dégradation.

La biodiversité contribue à la stabilité de nombreuses filières économiques, en particulier celles liées à l'agriculture, la forêt, la pêche, le tourisme ou l'artisanat. Les investissements en faveur du vivant favorisent la résilience des territoires, l'innovation locale, la santé publique et la cohésion sociale. Ils réduisent les risques et préparent les territoires aux évolutions climatiques futures.



Un avenir entre nos mains : un appel à l'engagement !

Face à l'ensemble des enjeux identifiés et à l'ampleur des défis, l'action collective est notre plus grande force ! La coordination entre acteurs, l'alignement des stratégies et le soutien aux initiatives locales sont indispensables. En conjuguant les énergies, les expertises, les responsabilités, les niveaux d'actions de la plus stratégique à la plus opérationnelle, il devient possible de changer nos trajectoires. Il est temps de réinventer nos relations avec le vivant et de croire en la capacité de la société dans son ensemble (citoyens, élus, acteurs économiques) à se réinventer, à coopérer, à faire mieux.

De nombreuses ressources sont disponibles afin d'en savoir plus sur l'état de la biodiversité et sur les enjeux :

www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/

De nombreux organismes existent pour accompagner les acteurs à s'engager et à passer à l'action. :

www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/agir/annuaire-des-acteurs/

*Agissons maintenant, pour le Vivant
en Nouvelle-Aquitaine !*

Action coordonnée par



en partenariat avec



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine



#AgirpourlabiodiversitéNA

Pour aller plus loin, découvrez la campagne Tous biodiversité de l'Office Français de la Biodiversité :
<https://www.ofb.gouv.fr/tousbiodiversite>





Cap **BIODIVERSITÉ**
pour une Nouvelle-Aquitaine engagée

www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr